

La "Patrie" a été le premier journal français à Montréal à publier un supplément illustré en rotogravure.

La Patrie

La page quotidienne d'illustrations de la "Patrie" reflète tous les événements importants.

DERNIERES NOUVELLES LOCALES

MONTREAL, LUNDI 1er JUIN 1931

PAGE TROIS

UN DEUIL POUR L'ÉGLISE CANADIENNE Une arrestation au sujet du meurtre

Les derniers moments du prince de l'Église. — Date des funérailles.

Communiqué officiel de l'archevêché

QUEBEC, 1. — (Du correspondant de la "Patrie"). — Depuis dix heures cet avant-midi, la dépouille mortelle de Son Excellence le Cardinal Rouleau repose en chapelle ardente dans le salon de l'entrée à l'archevêché, et déjà des centaines de fidèles sont allés prier sur la tombe du regretté disparu. Les messages télégraphiques continuent d'affluer, venant de toutes les parties du diocèse et de l'extérieur.

Les restes mortels de Son Excellence seront exposés à cet endroit jusqu'à vendredi après-midi, alors qu'ils seront transportés en la basilique. Les détails de cette translation des restes, comme ceux des funérailles d'ailleurs ne seront pas rendus publics avant ce soir, comme à l'archevêché, on attend la nomination du vicaire capitulaire avant de procéder.

COMMUNIQUE OFFICIEL

Le communiqué officiel qui fait suite a été émis ce matin par l'archevêché en rapport avec la mort de Son Excellence le Cardinal Rouleau:

L'Éminentissime archevêque de Québec est décédé, ce matin, en son palais épiscopal, des suites d'une maladie de cœur dont on sait qu'il souffrait depuis plusieurs années et qui le retenait à sa chambre depuis deux jours. Son Excellence s'était senti plus mal au cours de la nuit, le médecin fut appelé à son chevet. Elle ne put célébrer la messe ce matin, mais rien alors ne pouvait laisser prévoir un dénouement aussi subit.

À neuf heures et demi, l'état du cardinal s'aggravait soudainement. Les vicaire généraux, Nos seigneurs Paquet et Cloutier, ainsi que les membres du chapitre métropolitain et les prêtres de la famille épiscopale du cardinal furent présents à ses derniers moments, pendant que, monseigneur Lamer, évêque auxiliaire de Son Excellence, assistait en toute hâte de Saint-Paul où il faisait la visite pastorale.

M. L. Chanoine Gagné, architecte, du chapitre métropolitain administrait l'Église pendant que le cardinal mourait. Puis, tandis que la science médicale se consacrait à ses derniers moments, le cardinal mourut, à six heures et dix minutes, dans le salon de l'entrée de son palais épiscopal, à l'âge de 72 ans, après une maladie de cœur dont on sait qu'il souffrait depuis plusieurs années et qui le retenait à sa chambre depuis deux jours.

Le cardinal mourut paisiblement, muni des sacrements de la Sainte Église, dans la soixante-troisième année de son âge, le vingt-neuvième de son épiscopat et la quatrième de son cardinalat.

Les funérailles auront lieu dans la basilique de Québec, samedi prochain le 6 juin à dix heures.

Archevêché de Québec, dimanche 31 mai 1931.

QUEBEC, 1. — La dépouille mortelle de Son Excellence le cardinal Rouleau repose en chapelle ardente, depuis dix heures cet avant-midi, dans le salon de l'entrée de son palais épiscopal, à l'archevêché qui fait face à la porte principale. Un peloton composé de dix zouaves monte la garde autour de l'appartement mortuaire et assure le service d'ordre au Palais Cardinal. L'appartement est décoré des plus belles tentures de deuil, mais on remarque l'absence des tributs floraux, suivant un vœu formulé par l'archevêché et suivant l'habitude prise toujours en de telles circonstances. Deux longues cierges brûlent à proximité de la couche funéraire et tout au-dessus est placé le chapeau insignifiant de la dignité cardinalice.

Le mardi 1er juin, des centaines de personnes se sont acheminées vers le Palais Cardinal pour aller prier sur la tombe de ce grand évêque. Le cardinal repose en chapelle ardente depuis dix heures cet avant-midi, dans le salon de l'entrée de son palais épiscopal, à l'archevêché qui fait face à la porte principale. Un peloton composé de dix zouaves monte la garde autour de l'appartement mortuaire et assure le service d'ordre au Palais Cardinal. L'appartement est décoré des plus belles tentures de deuil, mais on remarque l'absence des tributs floraux, suivant un vœu formulé par l'archevêché et suivant l'habitude prise toujours en de telles circonstances. Deux longues cierges brûlent à proximité de la couche funéraire et tout au-dessus est placé le chapeau insignifiant de la dignité cardinalice.

Le mardi 1er juin, des centaines de personnes se sont acheminées vers le Palais Cardinal pour aller prier sur la tombe de ce grand évêque. Le cardinal repose en chapelle ardente depuis dix heures cet avant-midi, dans le salon de l'entrée de son palais épiscopal, à l'archevêché qui fait face à la porte principale. Un peloton composé de dix zouaves monte la garde autour de l'appartement mortuaire et assure le service d'ordre au Palais Cardinal. L'appartement est décoré des plus belles tentures de deuil, mais on remarque l'absence des tributs floraux, suivant un vœu formulé par l'archevêché et suivant l'habitude prise toujours en de telles circonstances. Deux longues cierges brûlent à proximité de la couche funéraire et tout au-dessus est placé le chapeau insignifiant de la dignité cardinalice.

Le mardi 1er juin, des centaines de personnes se sont acheminées vers le Palais Cardinal pour aller prier sur la tombe de ce grand évêque. Le cardinal repose en chapelle ardente depuis dix heures cet avant-midi, dans le salon de l'entrée de son palais épiscopal, à l'archevêché qui fait face à la porte principale. Un peloton composé de dix zouaves monte la garde autour de l'appartement mortuaire et assure le service d'ordre au Palais Cardinal. L'appartement est décoré des plus belles tentures de deuil, mais on remarque l'absence des tributs floraux, suivant un vœu formulé par l'archevêché et suivant l'habitude prise toujours en de telles circonstances. Deux longues cierges brûlent à proximité de la couche funéraire et tout au-dessus est placé le chapeau insignifiant de la dignité cardinalice.

Le mardi 1er juin, des centaines de personnes se sont acheminées vers le Palais Cardinal pour aller prier sur la tombe de ce grand évêque. Le cardinal repose en chapelle ardente depuis dix heures cet avant-midi, dans le salon de l'entrée de son palais épiscopal, à l'archevêché qui fait face à la porte principale. Un peloton composé de dix zouaves monte la garde autour de l'appartement mortuaire et assure le service d'ordre au Palais Cardinal. L'appartement est décoré des plus belles tentures de deuil, mais on remarque l'absence des tributs floraux, suivant un vœu formulé par l'archevêché et suivant l'habitude prise toujours en de telles circonstances. Deux longues cierges brûlent à proximité de la couche funéraire et tout au-dessus est placé le chapeau insignifiant de la dignité cardinalice.

Le mardi 1er juin, des centaines de personnes se sont acheminées vers le Palais Cardinal pour aller prier sur la tombe de ce grand évêque. Le cardinal repose en chapelle ardente depuis dix heures cet avant-midi, dans le salon de l'entrée de son palais épiscopal, à l'archevêché qui fait face à la porte principale. Un peloton composé de dix zouaves monte la garde autour de l'appartement mortuaire et assure le service d'ordre au Palais Cardinal. L'appartement est décoré des plus belles tentures de deuil, mais on remarque l'absence des tributs floraux, suivant un vœu formulé par l'archevêché et suivant l'habitude prise toujours en de telles circonstances. Deux longues cierges brûlent à proximité de la couche funéraire et tout au-dessus est placé le chapeau insignifiant de la dignité cardinalice.



Son Excellence le Cardinal Raymond Marie Rouleau, le dix-neuvième évêque et le septième archevêque de Québec et le troisième cardinal au Canada, qui est décédé hier matin à dix heures, dans son palais archiepiscopal de Québec, mettant en deuil toute l'Église canadienne.

Rupture de facto des relations diplomatiques entre le Vatican et le gouvernement Italien

ROME, 1er juin. (Presse associée). — On entrevoyait aujourd'hui la suite des consultations officielles en règlement des difficultés entre le Vatican et le gouvernement italien.

Le Pontife a donné instruction à "l'Osservatore Romano" de discuter ses attaques contre les Austriens fascistes. La voie est maintenant libre aux négociations diplomatiques et l'on prévoit que les représentants des deux gouvernements vont conclure incessamment un accord.

ROME, 1er juin. (Presse associée). — Le Pape s'est entretenu aujourd'hui en secret avec vingt-quatre cardinaux au Vatican, pendant que le premier ministre Mussolini consultait ses conseillers au palais Chigi au sujet de la tension entre le Saint-Siège et le gouvernement italien.

Aucune déclaration n'a été faite à l'issue de l'une ou l'autre conférence, mais on attend de Vatican ce soir sous forme de communiqué officiel un démenti de "l'Osservatore Romano".

Le conciliabule pontifical a duré près de deux heures. Pendant sa tenue, on apprit que le premier ministre avait signifié aux éditeurs des journaux fascistes d'avoir à cesser immédiatement leur campagne contre la Société d'action catholique pour

le moment du moins afin de permettre l'ouverture de négociations dans une atmosphère de calme.

GRAVE DECISION CITE DU VATICAN, 1er juin. (Presse associée). — Sa Sainteté Pie XI a convoqué le collège apostolique en conclave extraordinaire au Vatican au sujet de la situation diplomatique entre le gouvernement italien et l'État pontifical.

On croit savoir que le Pontife est disposé à prendre une importante décision concernant l'attitude du Vatican à l'égard de la dissolution par Mussolini de la Société d'action catholique pour

le moment du moins afin de permettre l'ouverture de négociations dans une atmosphère de calme.

GRAVE DECISION CITE DU VATICAN, 1er juin. (Presse associée). — Sa Sainteté Pie XI a convoqué le collège apostolique en conclave extraordinaire au Vatican au sujet de la situation diplomatique entre le gouvernement italien et l'État pontifical.

On croit savoir que le Pontife est disposé à prendre une importante décision concernant l'attitude du Vatican à l'égard de la dissolution par Mussolini de la Société d'action catholique pour

le moment du moins afin de permettre l'ouverture de négociations dans une atmosphère de calme.

GRAVE DECISION CITE DU VATICAN, 1er juin. (Presse associée). — Sa Sainteté Pie XI a convoqué le collège apostolique en conclave extraordinaire au Vatican au sujet de la situation diplomatique entre le gouvernement italien et l'État pontifical.

On croit savoir que le Pontife est disposé à prendre une importante décision concernant l'attitude du Vatican à l'égard de la dissolution par Mussolini de la Société d'action catholique pour

le moment du moins afin de permettre l'ouverture de négociations dans une atmosphère de calme.

S. E. le cardinal Rouleau est emporté par une angine de poitrine.

Les témoignages de condoléances affluent

SYMPATHIES DE QUEBEC

QUEBEC, juin 1. — Son Honneur le pair H.-E. Lavigne a envoyé, hier, après-midi, à Son Excellence Monseigneur Omer Plante, auxiliaire de Québec, le message ainsi rédigé:

QUEBEC, 31. — A Son Excellence Monseigneur Omer Plante, auxiliaire de Québec. Excellence, avec toute la population de Québec, je suis consterné d'apprendre la mort soudaine de notre archevêque vénéré, Son Excellence le cardinal R.-M. Rouleau, O.P.

En attendant que le conseil de ville puisse rendre à la mémoire de cet éminent prince de l'Église un hommage digne de sa science et de ses mérites, permettez-moi, au nom de mes collègues du conseil et de la population de Québec, d'exprimer à Votre Excellence et à l'Église de Québec, si cruellement éprouvée, nos condoléances les plus sincères avec l'assurance de notre vive sympathie. J'ai l'honneur d'être, De Votre Excellence, Le très dévoué serviteur, LIEUTENANT-COLONEL H.-E. LAVIGNE, Maire de Québec.

LE GOUVERNEUR GENERAL OTTAWA, 31. — En raison de la mort du cardinal Rouleau, le gouverneur général a annulé toutes les réceptions officielles qui devaient avoir lieu à Québec, lors de sa visite de demain.

Les bureaux du gouverneur général ont publié la note suivante: "Son Excellence apprend avec le plus grand regret la mort de Son Excellence le cardinal Rouleau et a demandé que les réceptions officielles qui devaient avoir lieu à Québec, lors de sa visite du 2 juin, soient annulées. La visite de Son Excellence aura pour cette fois un caractère purement privé, mais cependant il se rendra au camp de Québec à bord de l'"Empress of Britain" le 2 juin."

LE LIEUTENANT-GOUVERNEUR QUEBEC, 31. — L'honorable M. H.-G. Carroil, lieutenant-gouverneur de la province de Québec, a envoyé aujourd'hui la lettre suivante à Son Excellence Monseigneur Plante, évêque-auxiliaire de Québec:

"Excellence, Veuillez accepter, en votre nom et celui du clergé catholique, l'assurance de ma profonde sympathie. Son Excellence le cardinal Rouleau était l'un des plus éminents prélats canadiens. Sa perte est non seulement une perte pour l'Église de Québec, mais aussi pour toute l'Église catholique." (Signé) H.-G. CARROIL, Lieutenant-gouverneur.

LE PREMIER MINISTRE DE LA PROVINCE QUEBEC, 31. — L'honorable M. Alexandre Taschereau fait annoncer aujourd'hui que "toutes les réceptions officielles qui devaient marquer le passage du gouverneur général du Canada à Québec sont remises à plus tard, vu le décès du cardinal Raymond-Marie Rouleau."

LE MINISTRE DE FRANCE Son Excellence M. Arsène Henry, ministre de France, a fait la déclaration suivante en apprenant la mort de Son Excellence le cardinal Rouleau: "Son Excellence le Cardinal Rouleau était un homme que j'admire et estimais beaucoup. Comme conseiller d'ambassade à Rome, j'avais eu l'honneur de faire sa connaissance dès en 1927, au moment où, en compagnie du futur Cardinal Léprieur, Monseigneur Rouleau avait reçu la pourpre cardinalice. Depuis, j'avais eu l'occasion de l'approcher en plusieurs occasions, dont je ne citerai pas la dernière qui ne date que de huit jours, au moment où il se rendait à Québec. Cela m'avait été un sensible plaisir de revoir Son Excellence et j'espérais avoir l'occasion de renouveler souvent ce plaisir. Malheureusement la terrible nouvelle que vous m'apportez ne me le permet plus. "Il ne me reste plus qu'à vous dire toute la perte que fait votre pays en la personne de Son Excellence le Cardinal Rouleau, deuil cruel auquel la France s'associe."

LE CONSEILLER GENERAL DE FRANCE M. Edouard Carteron, conseiller général de France au Canada, a écrit au ministre de France sous ce titre: "Je suis profondément affligé par la disparition subite, dans la force de l'âge et de la lucidité, du primat du Canada. J'avais l'honneur de le connaître depuis trois ans et j'avais été à même au cours de nombreuses occasions où il m'avait été donné de rencontrer Son Excellence, d'apprécier la qualité de son esprit et la largeur de sa pensée. Il appartenait à cette famille des grands dominicains comme la France en ont plusieurs et dont il fut, au Canada, le digne continuateur. Sa mort est une grande perte, non seulement

Le plus luxueux des palais flottants du Pacifique Canadien approche de Québec

L'"Empress of Britain" amarrera ce soir après une traversée idéale. — Echange de félicitations. — Radio-diffusion des discours de plusieurs notables. — Le dernier mot en fait de construction maritime.

A BORD DE L'"EMPRESS". 1er juin. — L'"Empress of Britain" le luxueux paquebot du Pacifique Canadien, remonte fièrement le golfe Saint-Laurent. Une vitesse soutenue de 25 nœuds et demi lui a permis, pour la traversée, d'abaisser le temps minimum des meilleurs transatlantiques. Hier avant-midi, vers sept heures moins un quart, l'"Empress" doublait le cap Race à une forte allure. D'un continent à l'autre en moins de soixante-seize heures et demie!

Peu de temps après avoir laissé les rives de Terre-Neuve, l'"Empress" salua au passage le "Duchess of Atholl" en route pour l'Europe. Les sirènes de l'"Empress" mugirent avec force, puis le paquebot continua sa route dans le golfe à une vitesse accentuée. On s'attend que le transatlantique canadien jette l'ancre à Québec vers sept heures ce soir. Hier matin, le temps était limpide, l'air frais et salin; mais un peloton de nuages bas-pendus, composant un brouillard compact, se posta devant la proue. Les sirènes lancèrent leur cri strident. Le paquebot diminua à peine sa vitesse. Il était alors trois heures. A six heures, au lever du jour, la ligne d'horizon redevenait nette. L'"Empress" filait galamment vers le fleuve.

(Suite à la page 15)

LES ECHEVINS DEMANDENT AU COMITE EXECUTIF UN PROJET DE REFERENDUM DE \$5,000,000

Plusieurs opinions exprimées par les échevins. — La taxe, les fonds d'amortissement. — On réclame les travaux à la journée. — Citoyens de Montréal seulement.

LES DEMANDES SONT DE \$16,123,000

Le comité général des échevins, à l'unanimité, a adopté une motion des échevins Biggar et Bray demandant au comité exécutif de préparer, dans le plus bref délai possible, un projet de référendum, pour un montant ne dépassant pas \$5,000,000 et ce pour des travaux urgents, projet qui sera soumis aux propriétaires, leur demandant d'approuver l'emprunt nécessaire.

Au début de la séance, présidée par l'échevin Biggar, le directeur des travaux publics, M. J.-E. Blanchard, a expliqué qu'il avait préparé une liste des travaux demandés par les divers échevins. Le total des ces travaux est de \$16,123,000. Il a dit que l'on se serait rendu à l'avis d'un projet de référendum pour divers travaux parce qu'il ne croit pas que la ville sera obligée de renouveler, l'hiver prochain, les dépenses énormes de l'an dernier pour l'entretien de la neige.

L'échevin Lafontaine est en faveur d'un référendum pour aider les ouvriers. Il se demande, cependant, si les propriétaires accepteraient le projet.

L'échevin Savigneau dit que le référendum constitue un appel au peuple dont on ne connaît les résultats qu'après le vote. Il existe des choses cependant, dit-il, qui sont le chômage et il faut voir aux moyens d'y remédier. "C'est par l'exécution de grands travaux publics que nous y arriverons."

Il croit que les propriétaires veront d'un bon œil l'exécution de travaux urgents.

L'échevin Quintal dit que ceux des échevins qui ont été servis dans les travaux publics, en aide aux chômeurs devraient maintenant en laisser un peu pour les autres. Il fait remarquer que son quartier n'a rien obtenu dans l'argent voté par le fédéral. D'autre part, il souligne le fait, par exemple, que le quartier Sainte-Marie aurait bien besoin d'un bain public, puisqu'il n'y a pas de bain publics dans la majorité des maisons.

L'échevin Schubert prétend que le conseil perd son temps en faisant l'étude des divers travaux projetés. Le directeur des travaux publics est le seul à connaître les nécessités, sans avoir à se plier aux exigences des électeurs.

L'échevin Bray dit que la raison de la tenue d'un référendum réside dans le fait que l'hiver prochain sera encore plus dur que celui qui vient de passer. Il faut éviter des désordres et des manifestations de la part de la population, dit M. Bray. Il s'agit de prendre les mesures nécessaires pour protéger la vie de nos concitoyens, comme le sort de nos marchands et du public en général; nous y arriverons par l'exécution de grands travaux.

L'échevin Dubreuil proteste formellement contre le projet de référendum si l'on veut procéder de la même façon que pour les derniers travaux. Il dit qu'il n'a rien obtenu pour Saint-Edouard, un des plus vieux quartiers de la cité. Il mentionne le fait qu'il a voulu faire exproprier un côté de la rue Saint-Hubert pour l'arriver au tunnel et pour un terrain qui aurait pu servir pour un marché ou autre chose et que le comité exécutif a refusé, la chose malgré l'offre de paiement fait par les propriétaires. M. Dubreuil se déclare aussi en faveur des travaux à la journée et contre la pelle à vapeur.

L'échevin Trépanier dit que pour remédier au chômage dans notre ville, il faudrait, avec l'aide des gouvernements et des caisses, organiser une campagne pour le retour à la terre afin de débarrasser Montréal de tous ceux qui quittent la terre paternelle pour venir "enlever le pain aux nôtres." L'échevin du quartier Fontaine dit également que les grandes compagnies ne font pas leur part; elles diminuent le nombre de leurs employés et ne font presque pas de travaux. Pendant ce temps, Montréal garde ses employés et charge le budget de la cité pour des travaux. On demande peut-être trop aux propriétaires avec ces travaux. Il ne s'agit pas seulement de leur exécution, mais il faudra voir aux intérêts, aux fonds d'amortissement, à l'entretien, au personnel des divers édifices, etc.

L'échevin DesRoches critique le fait que l'on n'a pas exécuté les travaux dans l'intérêt de tous les chômeurs, à Montréal. Bien que le président ait dit que l'on ne devait pas faire de distinction entre les citoyens de tel ou tel quartier, on n'en a pas moins employé seulement des citoyens du quartier où se faisaient les travaux. On a refusé de l'ouvrage à maints ouvriers du quartier Hochelaga où on n'a pas fait de travaux. On a même renvoyé des employés de quinze ou vingt ans d'expérience.

M. DesRoches termine en se demandant si la construction de salles publiques, de postes de police et de pompiers est bien urgente. Il se déclare en faveur du référendum parce que les propriétaires auront l'avantage de décider s'ils ont confiance ou non dans la présente administration.

L'échevin Bray dit qu'il n'a rien obtenu des travaux pour venir en aide aux chômeurs. Il répond à M. Trépanier que son projet de campagne de retour à la terre est impossible puisque Montréal a toujours nourri et nourrit tous les gens de l'extérieur qui viennent se réfugier dans notre ville.

TRAVAUX URGENTS L'échevin Legault voudrait que le directeur des travaux publics préparât lui-même la liste des travaux qu'il considère urgents. Il se déclare aussi contre les pelles

Un individu, que l'on croit être le témoin Michaud, détenu dans les cellules du parlement de Québec.

QUEBEC, 1 (Du correspondant de la "Patrie"). — Le meurtre révoltant commis il y a quelques jours sur une ferme de Nicolet sera-t-il éclairci dans quelques heures? Voilà une question à laquelle la police provinciale sera en mesure de répondre si elle peut faire confirmer certains doutes qu'elle a sur la conduite d'un individu arrêté hier soir à Carrier Junction et qui est détenu dans les cellules de l'édifice parlementaire. Des détectives et des citoyens de Nicolet arriveront cet après-midi pour tenter d'identifier cet individu que l'on croit être le nommé Michaud, ancien serviteur de Bellerose, qui serait un témoin important dans cette affaire.

L'individu qui est tombé dans les filets de la police hier soir a été arrêté dans une petite cabane située près de la voie ferrée à Carrier Junction non loin de Saint-Henri alors que les détectives Augustin Guyon, de Montréal, et Alfred Roussin, de Québec, faisaient une battue dans cette partie de la rive sud. Il est âgé de 45 ans environ et répondait assez bien au signalement donné par des citoyens qui connaissent Michaud.

Depuis samedi dernier plusieurs individus ont été arrêtés à Saint-Thuribe de Portneuf et à Cap-Saint-Jacques, mais relâchés aussitôt après qu'ils eurent donné à la police des preuves à l'effet qu'ils ne connaissent rien de ce meurtre.

Dès que cet individu aura été identifié, il sera conduit à Montréal pour y subir un interrogatoire et dans le cas contraire, il sera relâché. On compte sur les voisins de Bellerose pour identifier l'ancien employé congédié, si c'est bien celui-là que la police a entendu dans les cellules du parlement hier soir.

LA POLICE MET FIN A DE NOMBREUX VOLS Depuis près d'un an de nombreux vols de valisettes avaient été commis dans les districts de Saint-Jérôme, Lacluse, Sweetsburg et Cowansville. Il y a quelques jours le détective Gauthier, de la police provinciale, arrêta deux hommes, Racine et Alexandre Lamotte, qui s'avouèrent coupables de 25 vols. Ils recevront leur sentence le 5 juin à Saint-Jérôme.

Deux autres individus, arrêtés par le détective Dion, à Sweetsburg, se sont avoués coupables de 12 vols.

ON VIDE UN COFFRE-FORT Des cambrioleurs percent une muraille. — Un vol de \$1,000.

Des briseurs de coffres-forts se sont introduits au cours de la nuit dernière dans le magasin Saint-Jérôme, Lacluse, Sweetsburg et Cowansville. Il y a quelques jours le détective Gauthier, de la police provinciale, arrêta deux hommes, Racine et Alexandre Lamotte, qui s'avouèrent coupables de 25 vols. Ils recevront leur sentence le 5 juin à Saint-Jérôme.

Deux autres individus, arrêtés par le détective Dion, à Sweetsburg, se sont avoués coupables de 12 vols.

ON VIDE UN COFFRE-FORT Des cambrioleurs percent une muraille. — Un vol de \$1,000.

Des briseurs de coffres-forts se sont introduits au cours de la nuit dernière dans le magasin Saint-Jérôme, Lacluse, Sweetsburg et Cowansville. Il y a quelques jours le détective Gauthier, de la police provinciale, arrêta deux hommes, Racine et Alexandre Lamotte, qui s'avouèrent coupables de 25 vols. Ils recevront leur sentence le 5 juin à Saint-Jérôme.

Deux autres individus, arrêtés par le détective Dion, à Sweetsburg, se sont avoués coupables de 12 vols.

ON VIDE UN COFFRE-FORT Des cambrioleurs percent une muraille. — Un vol de \$1,000.

Des briseurs de coffres-forts se sont introduits au cours de la nuit dernière dans le magasin Saint-Jérôme, Lacluse, Sweetsburg et Cowansville. Il y a quelques jours le détective Gauthier, de la police provinciale, arrêta deux hommes, Racine et Alexandre Lamotte, qui s'avouèrent coupables de 25 vols. Ils recevront leur sentence le 5 juin à Saint-Jérôme.

Deux autres individus, arrêtés par le détective Dion, à Sweetsburg, se sont avoués coupables de 12 vols.

ON VIDE UN COFFRE-FORT Des cambrioleurs percent une muraille. — Un vol de \$1,000.

Des briseurs de coffres-forts se sont introduits au cours de la nuit dernière dans le magasin Saint-Jérôme, Lacluse, Sweetsburg et Cowansville. Il y a quelques jours le détective Gauthier, de la police provinciale, arrêta deux hommes, Racine et Alexandre Lamotte, qui s'avouèrent coupables de 25 vols. Ils recevront leur sentence le 5 juin à Saint-Jérôme.

Deux autres individus, arrêtés par le détective Dion, à Sweetsburg, se sont avoués coupables de 12 vols.

ON VIDE UN COFFRE-FORT Des cambrioleurs percent une muraille. — Un vol de \$1,000.

Des briseurs de coffres-forts se sont introduits au cours de la nuit dernière dans le magasin Saint-Jérôme, Lacluse, Sweetsburg et Cowansville. Il y a quelques jours le détective Gauthier, de la police provinciale, arrêta deux hommes, Racine et Alexandre Lamotte, qui s'avouèrent coupables de 25 vols. Ils recevront leur sentence le 5 juin à Saint-Jérôme.

Deux autres individus, arrêtés par le détective Dion, à Sweetsburg, se sont avoués coupables de 12 vols.

ON VIDE UN COFFRE-FORT Des cambrioleurs percent une muraille. — Un vol de \$1,000.

Des briseurs de coffres-forts se sont introduits au cours de la nuit dernière dans le magasin Saint-Jérôme, Lacluse, Sweetsburg et Cowansville. Il y a quelques jours le détective Gauthier, de la police provinciale, arrêta deux hommes, Racine et Alexandre Lamotte, qui s'avouèrent coupables de 25 vols. Ils recevront leur sentence le 5 juin à Saint-Jérôme.

Deux autres individus, arrêtés par le détective Dion, à Sweetsburg, se sont avoués coupables de 12 vols.

ON VIDE UN COFFRE-FORT Des cambrioleurs percent une muraille. — Un vol de \$1,000.

Des briseurs de coffres-forts se sont introduits au cours de la nuit dernière dans le magasin Saint-Jérôme, Lacluse, Sweetsburg et Cowansville. Il y a quelques jours le détective Gauthier, de la police provinciale, arrêta deux hommes, Racine et Alexandre Lamotte, qui s'avouèrent coupables de 25 vols. Ils recevront leur sentence le 5 juin à Saint-Jérôme.

ACCIDENT FATAL AU CONSTABLE POIRIER

Ce policier de Verdun est blessé mortellement, quand sa motocyclette frappe un camion.

Joseph Poirier, 27 ans, 109 Avenue Church, constable de la cité de Verdun, est mort, hier après-midi, à l'hôpital Général, d'une fracture du crâne reçue vers 3 h. 30, dimanche matin, quand la motocyclette dans laquelle il se trouvait, frappa l'arrière d'un camion arrêté sur la porte Victoria.

Comme il l'a été relevé à l'hôpital, il couronner, cet avant-midi, il pleuvait beaucoup au moment de l'accident, ce qui rendait la visibilité mauvaise.

Un verdict de mort accidentelle a été rendu, par le jury du coroner.

Deux autres verdicts de mort accidentelle ont été également rendus dans le cas de Gilbert McHugh, 64 ans, 0629 rue Rimondi, tué instantanément par une locomotive du Canadian National, à 2 h. 45, samedi après-midi, à la Pointe St-Charles, près du tunnel de la rue Wellington et de Mme Frank E. Westbrook, 80 ans, 2429 rue Shuter, trouvée morte à sa demeure, vers 8 h. 15, hier matin, asphyxiée par le gaz d'éclairage.

Cadavre d'un enfant, découvert à Labelle, hier

Labelle, 1. (Du corr. de la "Patrie"). — La découverte dans la rivière Miron du cadavre du jeune Siméon Charbonneau, fils de M. Aristide Charbonneau, de Labelle, a éclairci le mystère de sa disparition qui avait mis le village en émoi, il y a quelques semaines.

Le docteur T. Lachapelle, coroner du district a rendu un verdict de mort accidentelle.

SUICIDE ? OTTAWA, 1. — (Du correspondant de la "Patrie"). — Un jeune homme de 26 ans, Joseph Rochon, est sorti de chez lui, samedi soir, en disant à sa mère qu'il allait finir avec la vie. Son corps a été retrouvé une demi-heure plus tard dans la rivière Rideau.

Barardages

Il existait encore, de par le monde, un souverain qui ne possédait pas d'automobile.

La lacune est comblée. Le grand Lama, maître souverain du Thibet, vient, annonce les journaux, de s'acheter une automobile.

Jusqu'à présent, lui-même et avant lui, ses illustres aïeux, se faisaient porter par des esclaves sur de riches litières.

Mais le Dalaï-Lama ne pouvait souffrir de rester ainsi en état d'infériorité vis-à-vis de quelques diktars de millions de gens qui n'étaient pas de sang royal; et il s'est acheté une magnifique et puissante voiture qui fait l'admiration de tout son peuple.

Il ne manquera naturellement pas de l'utiliser pour les longues randonnées qu'il entreprend de temps en temps dans l'Himalaya.

Malheureusement, pour que l'auto puisse être utile, il ne manque que des routes.

Croyez-vous que cette difficulté ait arrêté le Dalaï-Lama ? Ce serait bien le mal connaître. D'ailleurs, un grand Lama peut-il être arrêté par des difficultés, quelles qu'elles soient ?

Et celle de la circulation de cet automobile royale sur les versants de l'Himalaya vient d'être résolue d'une manière qui fera n'en douter pas l'admiration de tous les débrouillards du monde.

Puisque, faute de routes, l'auto ne pourra rouler, trente coolies fortement musclés la porteront sur leurs dos.

Le Dalaï-Lama s'y précipitera, tandis qu'un volant, un chauffeur sera très sérieusement installé à titre décoratif.

Les excès de vitesse ne sont en tous cas pas à craindre. EDDY.

HALIFAX. — Mardi, le 30 juin, sera formé le bureau du représentant de la Nouvelle-Écosse à Londres, établi en 1751.

LES AGENTS DOIVENT TIRER DU REVOLVER

Au cours d'une chasse à l'